



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mai 2024  
Français  
Original : anglais

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

### Amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

## Amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qu'il a établi avec l'aide du Bureau élargi du Comité d'experts et qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session>). Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à faire connaître ses vues sur l'application de la résolution 2022/24 du Conseil économique et social intitulée « Renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale » et, dans ce contexte, à examiner ce qu'il fait pour renforcer et améliorer lesdits dispositifs, ainsi que ses vues sur la manière dont la communauté des spécialistes de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale contribue à l'action menée par les États Membres pour améliorer, renforcer et développer ces dispositifs à l'échelle nationale.

### Résumé du rapport

À sa treizième session, qui s'est tenue à New York du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts a adopté la décision 13/101, dans laquelle il a noté avec appréciation les efforts importants déployés pour continuer de prendre des mesures stratégiques et concrètes afin de renforcer et d'améliorer la coordination et la cohérence des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et de consolider les liens connexes au profit des États Membres, conformément aux dispositions de la résolution 2022/24 du Conseil économique et social. Il a pris note de la procédure budgétaire en cours concernant l'adoption de la résolution 2022/24 du Conseil et de l'inclusion de mesures des résultats et de résultats relatifs à la mise en œuvre accélérée du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale

\* E/C.20/2024/1.



dans les objectifs et éléments stratégiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et, à cet égard, a souligné l'importance que revêtiraient une mobilisation et une sensibilisation continues au sein des États Membres et de leurs missions permanentes ainsi qu'entre eux lors des prochaines étapes et des négociations finales relatives à l'allocation de ressources adéquates et durables au Secrétariat ; il a également demandé des informations actualisées sur l'état d'avancement de la procédure.

Le Comité d'experts a remercié le Gouvernement indien d'avoir organisé avec succès le deuxième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale à Hyderabad (Inde), en octobre 2022, s'est félicité que le Gouvernement mexicain ait offert d'accueillir en octobre 2024 à Mexico le septième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui aura pour thème « Accélérer la mise en œuvre : parvenir à la résilience », et a confirmé son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme du Forum.

Le Comité d'experts s'est également félicité que l'Arabie saoudite se soit engagée à accueillir et à créer le Centre d'excellence mondial des Nations Unies pour l'écosystème géospatial à Riyad et a soutenu cette initiative. Il a engagé le Bureau et le Secrétariat à collaborer avec l'Arabie saoudite pour préciser et affiner le domaine d'action et les attributions du Centre afin de veiller à ce qu'ils soient conformes à son propre programme de travail et complètent les activités et les programmes établis des Centres des Nations Unies à Deqing (Chine) et à Bonn (Allemagne), de manière à éviter les doubles emplois. Il a pris note des progrès et des efforts réalisés pour finaliser les modalités de création du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales à Deqing et du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies à Bonn, en tant que moyens concrets de développer les capacités et les compétences géospatiales mondiales et de renforcer les dispositifs de gestion de l'information géospatiale dans les pays, en particulier dans les pays en développement, et attendait avec intérêt des mises à jour régulières sur les opérations des Centres lors de ses prochaines sessions, notant par ailleurs que la coopération et la coordination entre les trois Centres d'excellences seraient la clé de leur succès.

Le Comité d'experts a conscience de l'action menée par les pays en développement pour renforcer et soutenir le rôle mobilisateur des institutions géospatiales et cartographiques nationales afin de garantir que la gestion efficace de l'information géospatiale contribue à renforcer les capacités et les compétences géospatiales, ainsi que le partage des connaissances aux fins de la mise en œuvre de la technologie géospatiale entre les États Membres et dans ceux-ci, a soutenu les suggestions visant à intégrer les questions de l'égalité des genres, de l'inclusion et de la diversité dans les points de son ordre du jour, et a engagé ses groupes fonctionnels et ses réseaux thématiques à intégrer ces questions dans leurs plans de travail.

Dans le rapport, le Secrétariat donne des informations sur les efforts déployés et les progrès réalisés par le Comité d'experts pour continuer de renforcer et d'améliorer la coordination et la cohérence des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ainsi que sa propre efficacité, en particulier aux fins de l'exécution de ses opérations axées sur la réalisation des objectifs de développement durable et le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, et pour rester efficace et garantir que tous les États Membres continuent de bénéficier de ses travaux. Le Secrétariat informe également le Comité d'experts des résultats du processus budgétaire associé à l'adoption de la résolution 2022/24 du Conseil et de la création d'un secrétariat pour le Comité, qui se consacrera au travail normatif et aux activités de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le Secrétariat examine les fonds extrabudgétaires existants fournis par les États Membres, au moyen de fonds d'affectation spéciale, ainsi que dans le cadre de

détachements d'experts et à partir d'autres sources, le cas échéant, qui ont appuyé les activités du Comité d'experts.

Toujours dans le rapport, le Bureau informe le Comité d'experts de l'issue de la réunion en présentiel qu'il a tenue en Bureau élargi en janvier à Aguascalientes (Mexique), où, entre autres choses, il a abordé et examiné l'ordre du jour provisoire et les préparatifs de la quatorzième session. Les comités régionaux, les groupes fonctionnels et les réseaux thématiques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ont été invités à se concentrer sur l'application des cadres, normes, principes et guides adoptés dans ce domaine par le Comité d'experts. Le Bureau a également demandé aux groupes fonctionnels et aux réseaux thématiques d'intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion dans leurs travaux et activités. À cet égard, il s'est félicité de la proposition faite par le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale d'élaborer un document de référence pour que les questions de diversité, d'équité et d'inclusion soient prises en compte dans le programme du Comité d'experts, que celui-ci examinera à sa quatorzième session.

Dans le rapport, le Secrétariat et le Bureau informent le Comité d'experts de l'état de préparation et d'avancement de l'organisation du septième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui se tiendra à Mexico du 8 au 10 octobre 2024, sur le thème « Accélérer la mise en œuvre : parvenir à la résilience » et, notamment, de la mise en place d'un comité consultatif chargé de travailler avec le pays hôte et le Secrétariat à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme attrayant pour le Forum.

Le Secrétariat donne également des informations au Comité d'experts sur les progrès réalisés en vue de rendre opérationnels le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, sur le campus des Nations Unies à Bonn, et le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales, à Deqing. En collaboration avec leurs comités consultatifs internationaux respectifs, les deux Centres tiennent le Comité d'experts informé des activités qu'ils mènent et des progrès qu'ils accomplissent pour aider les États Membres, en particulier les pays en développement, à renforcer et à développer leurs capacités et leurs moyens géospatiaux à l'échelle mondiale et à améliorer leurs dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale. Dans le rapport, le Secrétariat rend également compte au Comité d'experts des progrès accomplis concernant la création du Centre d'excellence mondial des Nations Unies pour l'écosystème géospatial, sur la base de l'engagement pris par l'Arabie saoudite d'accueillir ce centre à Riyad.

Le Secrétariat fait aussi état, dans le rapport, des efforts déployés pour améliorer l'efficacité du Comité d'experts, tels que l'organisation de consultations d'experts et d'activités de renforcement des capacités ou encore la coordination avec les partenaires de réalisation. L'objectif est de favoriser la cohérence et la collaboration et d'utiliser au mieux les ressources. Ces efforts aident les États Membres à continuer de jouer un rôle de premier plan dans les institutions géospatiales, cartographiques et cadastrales nationales et à renforcer ce rôle. Le but est d'accroître et d'améliorer les capacités et les compétences géospatiales et de promouvoir le partage des connaissances afin de rendre les dispositifs de gestion intégrée de l'information géospatiale à l'échelle nationale plus efficaces et plus inclusifs. Le partage et l'utilisation efficaces de l'information géospatiale s'en trouveront favorisés, ce qui est essentiel à la prise de décision, à la formulation de politiques et à l'innovation, et joue un rôle vital s'agissant d'appréhender les enjeux mondiaux et d'atteindre les objectifs de développement durable. L'accent est mis sur la création d'un environnement favorable dans lequel l'information géospatiale peut être efficacement mise à profit pour ne laisser personne de côté et servir l'intérêt général.